

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

30 juin 2025	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi le 30 juin 2025 à 18h30.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<u>SONT PRÉSENTS :</u> Mme Linda Bergeron, Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire. Assiste également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier. Aucun citoyen n'assiste à la rencontre.
Ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 250601-8162

Résiliation-Vote par correspondance

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil municipal a adopté une résolution pour autoriser le vote par correspondance aux électeurs non domiciliés sur son territoire le 7 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite résilier ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Linda Bergeron et résolu à l'unanimité du conseil municipal de la ville de Dégelis de résilier la résolution numéro 210617-7466 pour mettre fin au mode de vote par correspondance aux électeurs non domiciliés sur son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
250602-8163

Période de questions

Période de questions :

S/O.

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 18h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
250603-8163

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier